

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la commune de PLOUNÉOUR-MENEZ
FINISTERE**

Date de convocation	Membres			
10/09/2026	En exercice : 15	Présents : 14	Votants	15
Séance ordinaire du 23/09/2026 à 20H00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé , à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Sébastien MARIE, Maire <u>Présents</u> : Sébastien MARIE - Delphine SAUBAN – Maëldan CORRE – Aline COAT – Kevin FERRE - Laurent FONTANIER – Marie ROBAIL – Tangi DANIEL – Annaïck MAGNET – Jean-Claude FAUJOUR – Monique JAOUEN – Marie-Laure BERGER – Justine HERNE - Pierre-Yves POSTIC <u>Absent ou excusé</u> : Jonathan THORAVAL ayant donné procuration à Madame Delphine SAUBAN <u>Secrétaire</u> : Aline COAT				

**OBJET : NOMINATION MEMBRE COMMISSION LOCALE EVALUATION
TRANSFERT DE CHARGES MORLAIX COMMUNAUTE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que « conformément au code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C IV, il est créé entre l'établissement public de coopération intercommunal MORLAIX COMMUNAUTE et les communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLECT) ». Cette commission est gérée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition. Elle est composée de membre des conseils municipaux des communes concernées. Chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

Par délibération du 29 juin 2026 le Conseil de Communauté a approuvé le principe de composition de la CLECT et adopté son règlement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Sébastien MARIE Maire comme représentant titulaire de la Commune de PLOUNEOUR-MENEZ à la Commission Locale d'Evaluation des Charges (CLECT) de MORLAIX COMMUNAUTE.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire,
Sébastien MARIE



La Secrétaire,
Aline COAT